



#CSE #SOFTATHOME

La CFE CGC Orange vous informe (n°12) :



Compte rendu du CSE du 4 Février 2025

Février 2025 - SoftAtHome

La réunion du CSE s'est tenue le 4 Février dernier. Vous trouverez ci-dessous le compte rendu.
La prochaine réunion aura lieu le 18 Mars.

1- Information/consultation sur les orientations stratégiques 2025 en présence d'Oscar BENAVIDES

Le président nous a présenté les grandes orientations stratégiques pour les prochaines années :

- Continuer et accentuer la stratégie de développement produit autour du prpl (intégrateur logiciel, fournisseur de module non inclus dans prpl, Service à valeur ajoutée (ex : Wifi ON, EYES ON)).
- Définir une offre pour adresser les opérateurs de taille moyenne.
- Maintenir le logiciel SOP déjà déployé chez nos clients.
- Travailler sur la structure de coûts (ex : offshoring, renégociation du bail du site de Colombes).

Un CSE extraordinaire sera organisé pour une présentation plus en détails de ces orientations stratégiques.

- ▶▶ La CFE CGC Orange regrette une stratégie agressive d'offshoring qui est destructrice d'emplois en France.

2- Information/consultation sur le plan de formation 2025 en présence de Marc DE COURVILLE

Marc de Courville a présenté la liste des formations visées pour 2025 très centrée sur la formation sur de nouvelles technologies. Les besoins métiers (ex : langue, management, gestion projet...) qui permettront d'accompagner l'évolution des salariés ne sont pas adressés.

- ▶▶ La CFE CGC Orange regrette le manque d'ambition de ce plan.

3- Information/Consultation sur les objectifs en matière d'apprentissage et de stage

La direction a fait un bilan sur l'année en 2024 :

- 8 apprentis en 2024,
- 5 stagiaires,
- 37.5% de femmes.
- SoftAtHome a recruté 1 apprenti en 2024.

- ▶▶ La CFE CGC Orange regrette qu'un seul apprenti ait été embauché en 2024 alors que l'apprentissage demande beaucoup d'investissement humain de la part de la société.

4- Présentation du bilan de télétravail 2024

Après un bilan montrant une très forte appétence des salariés pour le télétravail régulier, notre président nous a informé de sa décision d'aligner le régime des apprentis et stagiaires sur les règles du Groupe Orange.

Nous invitons les apprentis et les stagiaires à se rapprocher de leur référent RH pour connaître les modalités.

- ▶▶ La CFE CGC ne peut que se réjouir de l'alignement de SoftAtHome sur les règles Groupe.



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !



Gilles Merle – 06 76 72 23 57
Annie Rinckenbach – 06 72 79 29 01
Ludovic Fouquet – 06 33 90 64 82
Cristelle Henry – 06 78 07 86 77
Pierre Yves Castellan – 06 76 60 06 50

Vous souhaitez recevoir nos publications par mail ?
Contactez Gilles Merle : gilles.merle@softathome.com



cfecgc-orange.org

